

**COMMUNE DE YINGUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2020
DU 25 NOVEMBRE 2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONT DEFINITIF (portée : 24ml
; largeur : 5m ; hauteur des
culées : 5m, pile
intermédiaire) SUR LE TRONCON
DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE
SANAGA MARITIME, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI,
DEPARTEMENT DU NKAM, REGION
DU LITTORAL, PHASE 1**

1. Objet

Dans le cadre du programme 2020 d'entretien des routes communales sous financement Fonds Routier, le Maire de la commune de YINGUI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (portée : 24ml ; largeur : 5m ; hauteur des culées : 5m, pile intermédiaire) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE

YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 123 243 683 (cent vingt-trois millions deux cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt-trois) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds routier exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent

Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) FCFA Payable à la recette municipale de YINGUI.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le 16 DECEMBRE 2020 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2020 DU 25 NOVEMBRE 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (portée : 24ml ; largeur : 5m ; hauteur des culées : 5m, pile intermédiaire) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

**. Financement : Budget du Fonds routier exercice 2020
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DA0, dont le montant est de deux millions quatre cent soixante-cinq mille (2 465 000) F CFA; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la

date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu 16 DECEMBRE 2020 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Offre incomplète ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Non-exécution d'un projet d'ouvrage d'art similaire d'au moins 75 millions ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Note <16/21 (oui);
- Non-exécution d'un marché antérieur.
- Principaux critères de qualification
- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
 - le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non

- la disponibilité du matériel (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

DOUALA le 25 Novembre 2020

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent